

PISCINES

Magiline

PISCINES PAR PASSION

ELYSEA²

6M - 8M - 11M - 13M - 15M



NOTICE DE MONTAGE - INSTALLATION MANUAL
MONTAGEHANDLEIDING - MANUALE DI MONTAGGIO
MONTAGEANLEITUNG - MANUAL DE MONTAJE

www.magiline.com

SOMMAIRE

1. Installation	2
1.1 Généralités	2
1.1.1 Précautions	2
1.1.2 Conditions générales de livraison	2
1.1.3 Conditions de stockage et de transport	3
1.1.4 Domaine d'application	3
1.1.5 Principe de fonctionnement	3
1.2 Caractéristiques techniques	3
1.3 Conditions de fonctionnement	3
1.4 Mise en place	4
1.4.1 Accès au compartiment technique	4
1.4.2 Sélection de l'emplacement	4
1.4.3 Mise en place de l'appareil	4
1.4.4 Raccordements hydrauliques	5
1.4.5 Raccordements électriques	6
1.5 Mise en service	8
1.5.1 Présentation de la régulation	8
1.5.2 Contrôles avant fonctionnement de l'appareil	8
1.5.3 Mettre l'appareil en fonctionnement	8
1.5.4 Contrôle à effectuer	9
1.5.5 Hivernage	9
2. Dépannage	10
2.1 Etats et défauts de la régulation	10
2.1.1 Etats	10
2.1.2 Défauts	10
2.1.3 Lectures des valeurs des sondes ST1, ST2, ST3 et ST4	11
2.2 Disfonctionnement de l'appareil	12
2.2.1 L'appareil ne fonctionne pas	12
2.2.2 L'appareil fonctionne mais l'eau ne monte pas en température	12
2.2.3 Le ventilateur tourne mais le compresseur s'arrête de temps en temps sans message d'erreur	12
2.2.4 La pompe à chaleur disjoncte ou essaye de s'enclencher de temps en temps	12
3. Entretien	13
3.1 Instructions de maintenance	13
3.2 Accessoires disponibles	13
3.3 Recyclage	13
4. Garanties	14
5. Enregistrement en ligne	15
6. Déclaration de conformité	15
7. Recommandations complémentaires	15
7.1 Installation et maintenance	15
7.2 Dépannage	16



Disponible en annexes à la fin de la notice :

- schémas électriques
- dimensions et description

1. Installation

1.1 Généralités

Lire attentivement cette notice avant de procéder à l'installation, la maintenance ou le dépannage de cet appareil !

Le symbole  signale les informations importantes qu'il faut impérativement prendre en compte afin d'éviter tous risques de dommage sur les personnes, ou sur l'appareil.

Le symbole  signale des informations utiles, à titre indicatif.

1.1.1 Précautions



L'installation de l'appareil doit être réalisée par un technicien qualifié, conformément aux instructions du fabricant et dans le respect des normes locales en vigueur. L'installateur est responsable de l'installation de l'appareil et du respect des réglementations locales en matière d'installation. En aucun cas le fabricant ne peut être tenu pour responsable du non respect des normes d'installation locales en vigueur.



Cet appareil doit être installé et entretenu par des professionnels qualifiés et habilités pour les interventions électriques, hydrauliques et frigorifiques.



Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci est hors tension et consignée, et que la fonction « priorité chauffage » est désactivée.



Ne pas décharger le fluide R410A dans l'atmosphère. Ce fluide est un gaz fluoré à effet de serre, couvert par le protocole de Kyoto, avec un potentiel de chauffage global (GWP) = 1975 – (voir réglementation sur les gaz fluorés à effet de serre de la Communauté Européenne Directive CE 842/2006).



L'élimination ou le shunt de l'un des organes de sécurité entraîne automatiquement la suppression de la garantie, au même titre que le remplacement de pièces par des pièces non issues de nos magasins.

1.1.2 Conditions générales de livraison

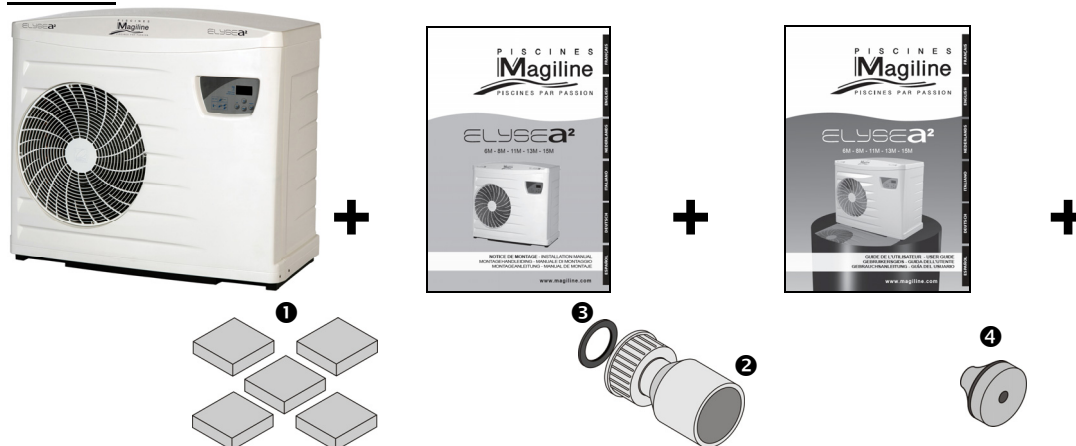
Tout matériel, même FRANCO DE PORT et d'EMBALLAGE, voyage aux risques et périls du destinataire. Celui-ci doit faire des réserves écrites sur le bordereau de livraison du TRANSPORTEUR s'il constate des dommages provoqués au cours du transport (confirmation sous 48 heures par lettre recommandée au TRANSPORTEUR).



L'appareil doit impérativement être transporté debout sur sa palette dans son emballage d'origine.

Si l'appareil a été renversé, émettre des réserves par écrit auprès du transporteur.

Contenu :

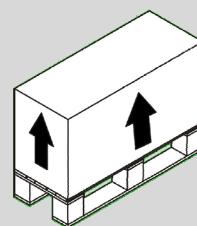
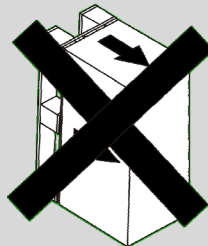
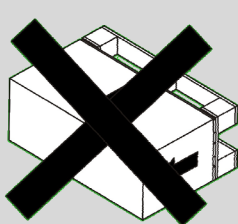


Pièces fournies (dans un sachet dans le compartiment technique, voir §1.4.1) :

① plots anti-vibratiles x5 + ② raccord demi union Ø50 à coller x2 + ③ joints x 2
+ ④ presse étoupe M20 x1

1.1.3 Conditions de stockage et de transport

L'appareil doit impérativement être stocké debout sur sa palette.

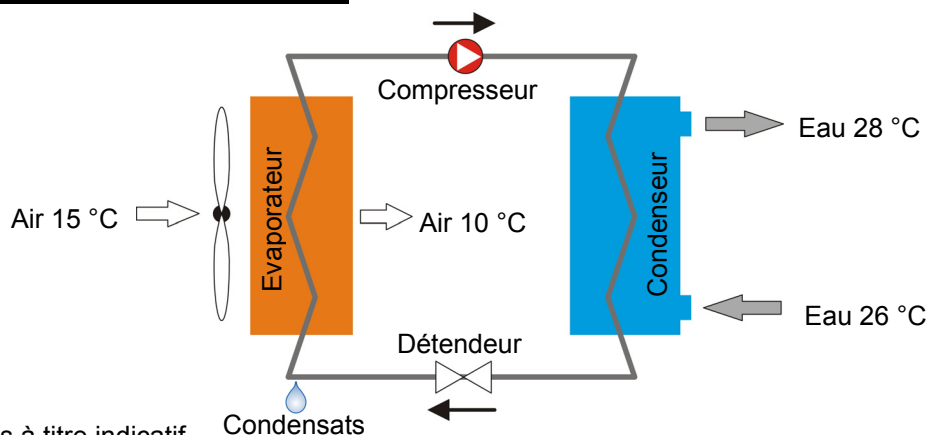


1.1.4 Domaine d'application



Usage exclusif : chauffage de l'eau d'une piscine
Ne doit être utilisé pour aucun autre usage.

1.1.5 Principe de fonctionnement



Températures à titre indicatif

1.2 Caractéristiques techniques

Elysea ²	Tension monophasée	Puissance absorbée*	Puissance restituée*	Intensité absorbée nominale*	COP*	Puissance acoustique*	Pression acoustique à 10 mètres*
		kW	kW	A		dBA	dBA
6M	230V-50Hz	1,3	6,4	6,25	4,7	65,3	37,3
8M	230V-50Hz	1,6	7,3	7,3	4,5	65,2	37,2
11M	230V-50Hz	2,2	10	10,5	4,6	66,7	38,7
13M	230V-50Hz	2,8	12,1	13	4,3	65,1	37,1
15M	230V-50Hz	3,1	14,5	15	4,7	65,1	37,1

*avec air ambiant à + 15°C et eau de bassin à 26°C, taux d'hygrométrie 70% (conformément au référentiel NF-414)

- indice de protection : **IP 24**
- gaz frigorigère : **R410A**
- charge frigorigère : voir plaque signalétique du produit
- classe : I,
- degré de pollution : 2,
- catégorie de surtension : II

1.3 Conditions de fonctionnement

Plage de fonctionnement :

- entre 5 °C et 38 °C de température d'air
- entre 5 °C et 32 °C de température d'eau



Température maximum limitée à 32°C pour protéger le liner de la piscine.

1.4 Mise en place

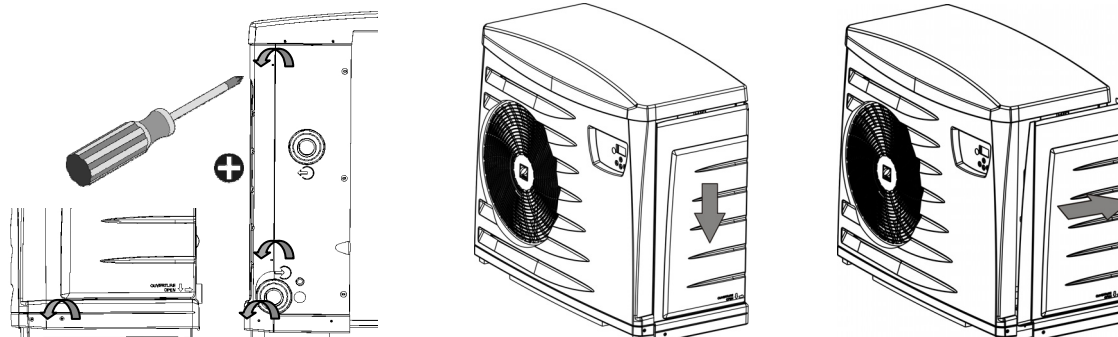


Ne pas soulever l'appareil en le prenant par la carrosserie, le prendre par son socle.



L'installation, les raccordements électriques et hydrauliques devront être réalisés conformément aux normes en vigueur.

1.4.1 Accès au compartiment technique



1.4.2 Sélection de l'emplacement



L'appareil doit impérativement être installé en extérieur et disposer d'un espace libre autour (voir §1.4.4).

- la pompe à chaleur doit être installée à une distance minimum de la margelle du bassin, afin d'éviter tout jet d'eau sur l'appareil. Cette distance est déterminée par la norme électrique en vigueur dans le pays.
- la pompe à chaleur ne doit pas être installée :
 - à proximité d'une source de chaleur, ou de gaz inflammable,
 - à proximité d'une route avec risque de projection d'eau ou de boue,
 - face à un vent fort,
 - avec le soufflage vers une fenêtre ou un mur proche,
 - avec le soufflage à moins de 4 mètres d'un obstacle permanent ou temporaire.



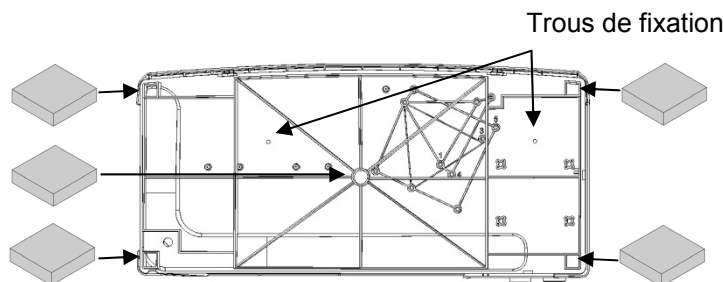
Toute mauvaise installation peut entraîner des dégâts matériels, ou corporels sérieux (pouvant entraîner un décès).



Tenir l'appareil hors de portée des enfants.

1.4.3 Mise en place de l'appareil

- installer les 5 plots anti-vibratiles (fournis, voir §1.1.2),
- poser sur une surface stable, solide (type dalle béton) et de niveau,
- préserver des risques d'inondation dus aux condensats produits par l'appareil lors de son fonctionnement (voir §1.4.4)



Possibilité de fixer l'appareil au sol, grâce aux trous dans le socle de l'appareil. Un schéma de perçage est disponible au dos du carton d'emballage.

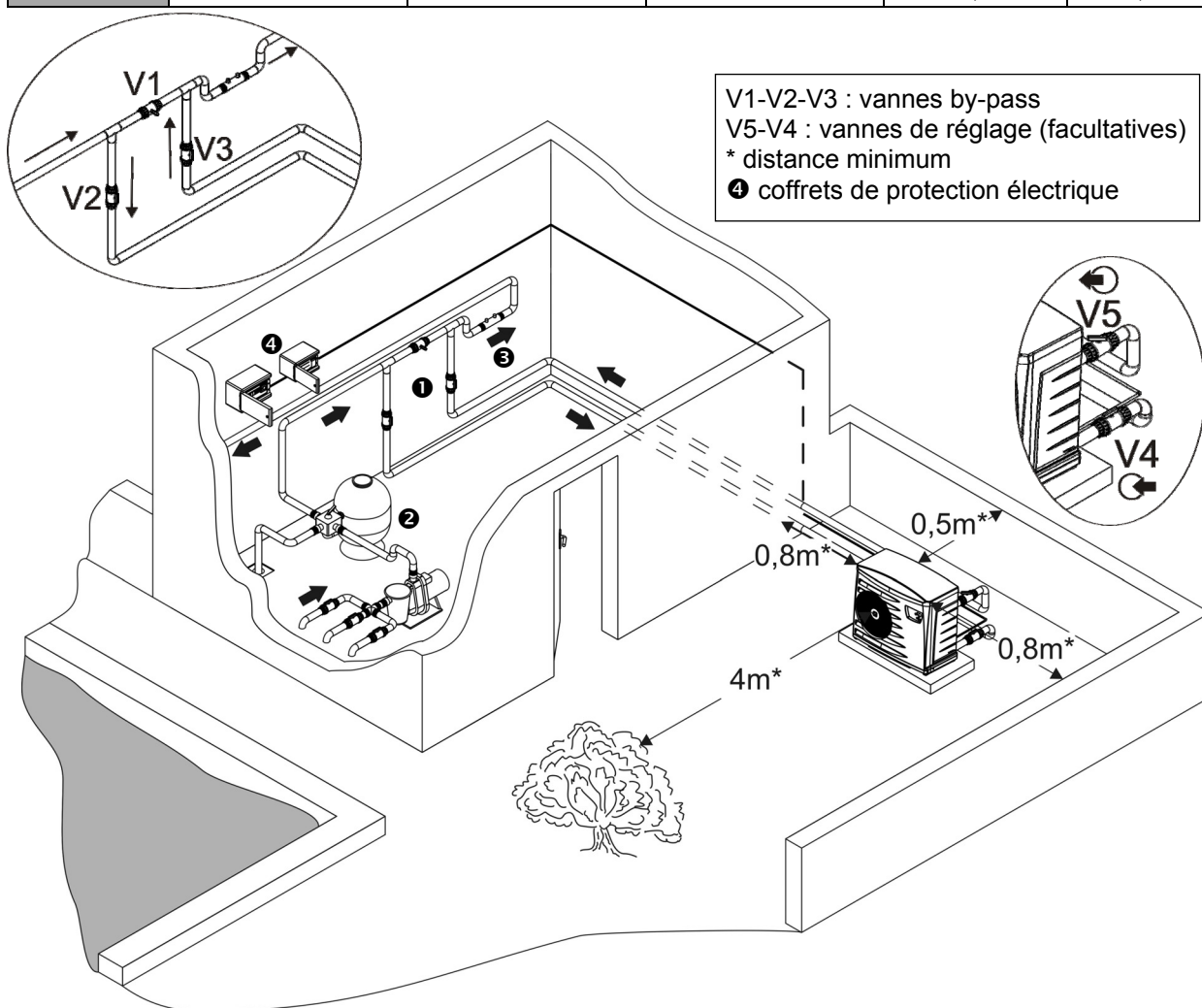
1.4.4 Raccordements hydrauliques



Le système de traitement d'eau (désinfection chimique ou électrophysique) **doit impérativement être installé en aval de la pompe à chaleur** (voir implantation ci-après), **et être compatible avec celle-ci** (s'en assurer auprès du fabricant).

Le raccordement se fera en tuyau PVC pression Ø50, à partir d'un by-pass ❶, sur le circuit de filtration de la piscine, après le filtre ❷ et avant le traitement d'eau ❸ :

Elysea²	Pression du circuit hydraulique		Raccords = entrée = sortie Raccord demi union Ø50 à coller (voir pièces ❷ et ❸ §1.1.2)	Débit d'eau moyen	Perte de charge
	épreuve	service		m³/h	mCE
	bar	bar			
6M	3	1,5		3	1,3
8M				4	1,4
11M				5	1,5
13M				6	1,5
15M				6,5	1,1

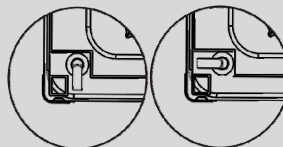


Evacuation des condensats :

Attention : votre appareil peut évacuer plusieurs litres d'eau par jour, il est fortement recommandé de brancher l'évacuation vers les égouts.



- raccorder un tuyau Ø18 intérieur (non fourni), à l'embout cannelé monté sur le socle de l'appareil,
- sortie : vers l'arrière ou sur le côté :



1.4.5 Raccordements électriques

1.4.5.1 Tension et protection



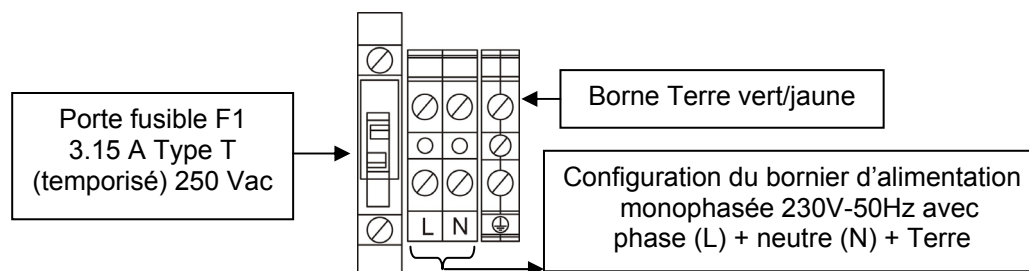
Avant toute opération, vérifier que la tension plaquée sur l'appareil correspond bien à celle du réseau.

- l'alimentation électrique de l'appareil doit provenir d'un dispositif de protection et de sectionnement (non fourni), en conformité avec les normes et réglementations en vigueur du pays,
- une protection supplémentaire peut être requise lors de l'installation pour garantir la catégorie de surtension II,
- la machine est prévue pour un raccordement sur une alimentation générale avec régime de neutre TT et TN.S,
- protection électrique : par disjoncteur (courbe D) ou fusible (Am) (pour calibre, voir §1.4.5.3), avec en tête de ligne un système de protection différentiel 30 mA (disjoncteur ou interrupteur).



- variation de tension acceptable : $\pm 6\%$ (pendant le fonctionnement),
- les canalisations de raccordement électrique doivent être fixes,
- utiliser du **câble adapté pour une utilisation en extérieur de type RO2V ou équivalent dans les pays hors Communauté Européenne**, et de diamètre extérieur compris entre 9 et 18 mm,
- utiliser le presse-étoupe pour le passage du câble d'alimentation dans l'appareil.

1.4.5.2 Connexions



Voir emplacement § « dimensions et description » en annexe



L'appareil doit être raccordé impérativement à une prise de Terre. Risque de choc électrique à l'intérieur de l'appareil. Seul un technicien qualifié et expérimenté doit effectuer le câblage de l'appareil. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien qualifié ou une station technique Zodiac Pool Care Europe.

1.4.5.3 Sections de câbles

- section câble d'alimentation : pour une longueur maximum de 20 mètres (base de calcul : 5A/mm²), doit être vérifiée et adaptée selon les conditions d'installation.

Elysea ²	I absorbée maximale	Section de câble		Protection électrique
	A	mm ²		A
6M	9	3 x 2,5	3G2,5	16
8M	10	3 x 2,5	3G2,5	16
11M	14,5	3 x 2,5	3G2,5	16
13M	16,1	3 x 4	3G4	20
15M	21,9	3 x 6	3G6	25

1.4.5.4 Fonction « priorité chauffage »

Objectif : maintenir l'eau du bassin toujours à la température désirée, sans être tributaire des heures de filtration (la pompe à chaleur déclenche le fonctionnement de la filtration toutes les heures) :

- température d'eau du bassin > température souhaitée = la pompe à chaleur stoppe la filtration au bout de 5 minutes.
- température d'eau du bassin < température souhaitée = la pompe à chaleur se met en fonctionnement et maintient la filtration en fonctionnement jusqu'à obtenir la bonne température.

Principaux avantages de cette fonction :

- être certain que la pompe à chaleur fonctionne suffisamment de temps pour atteindre la température désirée, notamment lors des périodes de montée en température (plus besoin de mettre la filtration en mode manuel 24h/24).
- la gestion et le contrôle régulier du besoin en chauffage, même si la filtration est arrêtée par le système d'horloge.

Raccordement de la « priorité chauffage » : utiliser les bornes 16 et 17 pour venir piloter la pompe de filtration à l'aide du contact sec (I max. = 5 A sous 230Vac avec circuit de classe AC1 et I max. = 1,2A sous 230Vac avec circuit de classe AC3), voir schéma ci-après.



Le câble utilisé pour la priorité chauffage et le câble d'alimentation doivent être maintenus ensemble à l'aide d'un collier à l'intérieur de l'appareil juste après les presse-étoupes.



Pour le raccordement de la fonction priorité chauffage utiliser un câble de section : 2x1,5 mm² au minimum, de type RO2V ou équivalent dans les pays hors Communauté Européenne, et de diamètre extérieur compris entre 8 et 13 mm.

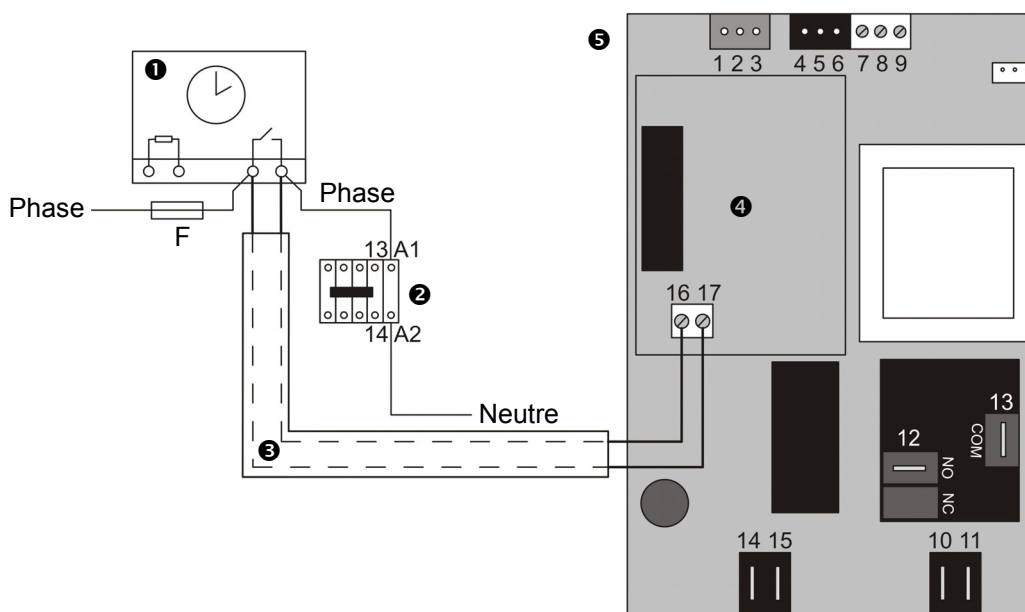
Retirer l'opercule (au dessus du presse-étoupe) et installer le presse-étoupe fourni pour le passage de ce câble dans l'appareil.

Une fois le câble introduit dans ce presse-étoupe, bloquer celui-ci par un léger retrait du câble d'un centimètre.

Schéma de principe de raccordement de la fonction « priorité chauffage » :



Tout mauvais raccordement sur les bornes 16-17 risque d'endommager le régulateur et entraîne l'annulation de sa garantie.



A1-A2 : alimentation de la bobine du contacteur de puissance de la pompe de filtration

① horloge de filtration

② contacteur de puissance (tripolaire ou bipolaire), alimentant le moteur de la pompe de filtration

③ câble de connexion section 2x1,5 mm² minimum (tension de service 300Vac)

④ platine de régulation avec sortie « priorité chauffage » bornes 16-17

⑤ carte électronique de régulation B1 de la pompe à chaleur (voir emplacement § « dimensions et description » en annexe)



En aucun cas alimenter directement le moteur de la pompe de filtration par l'intermédiaire des bornes 16-17 situées sur la platine ④.

Les bornes 16-17 peuvent rester sous tension malgré une mise hors tension de la pompe à chaleur.

Avant toute intervention sur la machine couper la protection électrique de l'horloge de filtration (F sur schéma ci-dessus).



Si les vannes 4 et 5 ne sont pas présentes, régler la vanne 2 ouverte en grand et la vanne 3 fermée de moitié.

- procéder à l'alimentation électrique de la pompe à chaleur,



A la mise sous tension du régulateur, il est normal de voir apparaître les messages d'informations suivants : « REXX » puis « MAPX ».

- si la pompe à chaleur est en veille : , appuyer **3 secondes** sur , apparaît pendant 5 secondes, puis la température d'eau s'affiche.
- régler la température d'eau souhaitée (= point de consigne) à l'aide des touches + ou + => si la piscine doit être chauffée le voyant clignote pendant 2 à 3 minutes puis devient fixe et le compresseur + le ventilateur de la pompe à chaleur démarrent simultanément.
- pendant les 5 premières minutes de fonctionnement du compresseur et ventilateur, les 3 barres de couleur situées sur le coté gauche de l'afficheur clignotent , puis une seule barre reste allumée. Elle indique si le débit d'eau à passer dans la pompe à chaleur est : trop faible (barre rouge), correct (barre verte) ou trop fort (barre rouge).
- si un débit d'eau trop faible ou trop fort est signalé par le régulateur, procéder à un réglage de la vanne 5 (ou 3 si la vanne 5 n'est pas présente) de manière à visualiser la barre centrale verte.



Dans cette phase de réglage bien attendre 30 secondes après chaque changement de position de vanne car le temps de réponse du régulateur n'est pas instantané.



Lorsque le bassin est arrivé à la température désirée la pompe à chaleur s'arrête automatiquement (voyants et éteints).

- en cas de coupure secteur, à la remise sous tension, la pompe à chaleur ne démarre qu'après une temporisation de 2 minutes.
- lorsque la température ambiante est comprise entre 5 et 12 °C, la pompe à chaleur peut réaliser des cycles de dégivrage (voyants et allumés). Dans ce cas, le compresseur s'arrête mais la ventilation continue de fonctionner pour dégivrer l'évaporateur grâce à l'air ambiant. Une fois la fin de cycle de dégivrage détecté, le compresseur et le ventilateur redémarrent dans un délai de 2 à 5 minutes (variable suivant temps d'arrêt du compresseur).

1.5.4 Contrôle à effectuer

La pompe à chaleur doit s'arrêter lorsque l'on arrête la filtration ou ferme la vanne 2 (ou 4 si présente).

1.5.5 Hivernage



L'hivernage est impératif, sous peine de risque de gel du condenseur, ce cas n'est pas pris sous garantie.

- mettre le régulateur en mode « veille » en appuyant 3 secondes sur la touche , apparaît sur l'afficheur pendant 5 secondes avant de visualiser un petit point rouge ,



Si le voyant est allumé, celui-ci reste allumé pendant 2 minutes avant de s'éteindre.



Avec la fonction priorité chauffage de raccordée, la filtration est maintenue en fonctionnement durant 2 minutes, après mise en veille de la pompe en chaleur (hors plage horaire de filtration).



Si la pompe à chaleur est en dégivrage : la ventilation est maintenue jusqu'à la fin du cycle.

- ouvrir la vanne 1,
- fermer les vannes 2 et 3 et ouvrir les vannes 4 et 5 (si présentes),

- s'assurer qu'il n'y ai aucune circulation d'eau dans la pompe à chaleur,
- vidanger le condenseur à eau (**risque de gel**) en dévissant les deux raccords entrée et sortie eau de piscine sur l'arrière de la pompe à chaleur,
- dans le cas d'un hivernage complet de la piscine : revisser les deux raccords d'un tour pour éviter toute introduction de corps étranger dans le condenseur,
- dans le cas d'un hivernage uniquement sur la pompe à chaleur : ne pas revisser les raccords mais mettre 2 bouchons (fournis) sur les entrées et sorties d'eau du condenseur.
- mettre en place une housse micro aérée d'hivernage sur la pompe à chaleur (accessoire disponible en option, voir §3.2).



Pour éviter d'endommager l'appareil avec de la condensation, ne pas le couvrir hermétiquement.

2. Dépannage

2.1 Etats et défauts de la régulation

2.1.1 Etats



Le voyant ④ reste allumé durant 2 minutes après le message **R 1 d** °C ou **d R** °C

Affichage	Cause	Solution	Acquittement
R 1 d °C	1 - pompe de filtration arrêtée 2 - débit d'eau dans l'appareil insuffisant, 3- contrôleur de débit hors-service ou déconnecté.	1- nettoyer le filtre et mettre en route la filtration 2- vérifier les réglages des vannes, 3- tester la continuité de l'interrupteur de débit et le branchement des bornes 7 et 8 de la carte B1	Automatique après temporisation
d R °C (en alternance avec 28 °C)	Température extérieure trop basse (ST2 < à + 5°C) pour lecture de sonde, voir §2.1.3	Attendre que la température extérieure remonte naturellement	Automatique

2.1.2 Défauts



Le voyant ④ reste allumé durant 2 minutes après l'un des messages de défaut.

Le défaut **E5t4** °C, en alternance avec la température d'eau du bassin, ne bloque pas le fonctionnement de la pompe à chaleur

Affichage	Désignation	Cause	Solution	Acquittement
dSr °C	Défaut de sonde de régulation (ST1)	Sonde hors-service ou déconnectée (bornes 2-3 de la platine B1)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur  si « dSr » clignote
dSA °C	Défaut de sonde d'antigel (ST2)	Sonde hors-service ou déconnectée (bornes 1-3 de la platine B1)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur  si « dSA » clignote
dSd °C	Défaut de sonde de dégivrage (ST3)	Sonde hors-service ou déconnectée (bornes 4-6 de la platine B1)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur  si « dSd » clignote

Affichage	Désignation	Cause	Solution	Acquittement
dbP °C	Défaut basse pression du circuit frigorifique	Plus de charge frigorifique (si défaut persistant après acquittement)	Faire intervenir un technicien agréé, pour faire une recherche de fuite et une recharge frigorifique	Automatique (si moins de 4 défauts « dbP » ou « dHP » par heure) ou impulsion sur  si « dbP » clignote
dHP °C	Défaut haute pression du circuit frigorifique	1- émulsion d'air et d'eau passée dans l'appareil, 2- mauvais débit d'eau, 3- échangeur encrassé 4- contrôleur de débit bloqué fermé	1 - vérifier le circuit hydraulique piscine 2 - vérifier le contrôleur de débit 3 - si le défaut persiste, faire intervenir un technicien agréé	Automatique (si moins de 4 défauts « dbP » ou « dHP » par heure) ou impulsion sur  si « dHP » clignote
ESt4 °C (en alternance avec 28 °C)	Défaut de sonde lié au débit d'eau (ST4)	Sonde hors-service ou déconnectée (bornes 4-5 de la platine B1)	Changer ou reconnecter la sonde	Par coupure d'alimentation électrique ou automatique si le défaut disparaît.
dP °C	Défaut pression du circuit frigorifique	Activation d'un défaut « dbP » ou « dHP » lors du défaut « ESt4 »	Annuler le défaut « ESt4 »	Automatique (si moins de 4 défauts « dbP » ou « dHP » par heure) ou impulsion sur  si « ESt4 » clignote
dtd °C	Temps cycle de dégivrage dépassé	Cycle de dégivrage trop long (> 1heure) : - accumulation trop importante de glace sur l'évaporateur (température basse avec évaporateur obstrué ou ventilation inexistante lors du cycle de dégivrage). - valeur de sonde ST3 erronée (voir §2.1.3)	Acquitter le défaut, puis contrôler le bon déroulement d'un cycle de dégivrage. En cas de défauts répétés : contacter un technicien agréé pour qu'il procède à un contrôle de la présence d'une quantité suffisante de gaz frigorifique dans l'appareil.	Par coupure d'alimentation électrique ou impulsion sur  si « dtd » clignote (après une mise en veille, suivi d'une mise en marche du régulateur à l'aide de la touche )
dEE °C	Défaut EEPROM (micro-processeur)	Les données des paramètres dans l'EEPROM du régulateur sont corrompues	Changer le régulateur	Par coupure d'alimentation électrique

2.1.3 Lectures des valeurs des sondes ST1, ST2, ST3 et ST4

- entrée dans le paramètre : appuyer 3 secondes sur  => **5t2** °C
- appuyer sur  pour visualiser la valeur, et retour par une nouvelle impulsion sur ,
- affichage de **5t3** °C => **5t4** °C => **5t1** °C par impulsion sur la touche .

- sortie : appuyer 3 secondes sur la touche  ou automatique après 70 secondes sans manipulation sur le régulateur.



- la touche  n'est pas active dans ce menu.

2.2 Disfonctionnement de l'appareil

2.2.1 L'appareil ne fonctionne pas

Causes	Vérification/solution
Aucun affichage	Vérifier la tension d'alimentation et le fusible
La température du bassin est supérieure à la température de consigne	Augmenter la température de consigne
Un message est inscrit sur l'écran	Vérifier la signification du message §2.1

2.2.2 L'appareil fonctionne mais l'eau ne monte pas en température

Causes	Vérification/solution
Temps de filtration insuffisant	Mettre la filtration en manuelle 24h/24 pour la montée en température
Période d'utilisation non conforme	Vérifier si la pompe à chaleur est dimensionnée pour cette période de l'année
La pompe à chaleur est sous dimensionnée	Vérifier les caractéristiques de la pompe à chaleur en fonction du bassin
Le remplissage d'eau automatique du bassin est bloqué en position ouverte	Vérifier le bon fonctionnement du remplissage automatique
La couverture isotherme n'est pas utilisée	Mettre la couverture isotherme
L'évaporateur est encrassé	Nettoyer l'évaporateur (voir §3.1)
L'appareil est mal implanté	L'appareil doit être installé en extérieur. Vérifier qu'il n'y ait pas d'obstacle à moins de 4 mètres face au soufflage, et à 0,50 mètre derrière la pompe à chaleur.

2.2.3 Le ventilateur tourne mais le compresseur s'arrête de temps en temps sans message d'erreur

Causes	Vérification/solution
La pompe à chaleur fait des cycles de dégivrage de temps en temps	Normal si la température extérieure est inférieure à 12 °C
L'évaporateur est encrassé	Nettoyer l'évaporateur

2.2.4 La pompe à chaleur disjoncte ou essaye de s'enclencher de temps en temps

Causes	Vérification/solution
Le disjoncteur est sous, ou mal, dimensionné	Vérifier le disjoncteur (voir § 1.4.5.1)
La section de câble est sous dimensionnée	Vérifier la section de câble (voir §1.4.5.3)
La tension d'alimentation est trop faible	Faire appel à votre fournisseur d'électricité

3. Entretien

3.1 Instructions de maintenance



Un entretien général de l'appareil est recommandé lors de l'hivernage et de la remise en service, afin de vérifier le bon fonctionnement de l'appareil et de maintenir ses performances, ainsi que de prévenir éventuellement certaines pannes.

Ces actions sont à la charge de l'utilisateur, et doivent être effectuées par un professionnel.

- veiller à ce qu'aucun corps étranger ne vienne obstruer la grille de ventilation.
- nettoyer l'évaporateur à l'aide d'un pinceau à poils souples et d'un jet d'eau douce (débrancher le câble d'alimentation), ne pas plier les ailettes métalliques,



Ne pas utiliser de jet d'eau haute pression.

- contrôler le bon fonctionnement de la régulation,
- contrôler les organes de sécurités,
- vérifier le serrage et les connexions des câbles électriques et l'état de propreté du coffret électrique,



Des bornes mal serrées peuvent provoquer un échauffement du bornier.

- vérifier le raccordement des masses métalliques à la Terre,
- nettoyer l'extérieur de l'appareil, ne pas utiliser de produit à base de solvants, nous mettons à votre disposition en option un kit de nettoyage spécifique le PAC NET (voir §3.2),
- vérifier le bon écoulement des condensats lors du fonctionnement de l'appareil.

3.2 Accessoires disponibles

Dénomination	Représentation	Code article
PAC NET		WMA03491
Housse d'hivernage		W20HOUSSEPFIRST

3.3 Recyclage



Votre appareil est en fin de vie. Vous souhaitez vous en débarrasser ou le remplacer.

Ne le jetez pas à la poubelle ni dans les bacs de tri sélectif de votre commune.

Ce symbole, sur un appareil neuf, signifie que l'équipement ne doit pas être jeté et qu'il fera l'objet d'une collecte sélective en vue de sa réutilisation, de son recyclage ou de sa valorisation. S'il contient des substances potentiellement dangereuses pour

l'environnement, celles-ci seront éliminées ou neutralisées.

Renseignez-vous auprès de votre revendeur sur les modalités de recyclage et les organismes pouvant recycler votre appareil.

4. Garanties

Principe

Sauf dispositions contraires, nous garantissons contractuellement le bon fonctionnement de nos produits neufs. Nous garantissons que nos produits correspondent à leurs spécificités techniques et sont exempts de défaut de matière ou de fabrication.

En tout état de cause, la présente garantie est limitée, à notre convenance, soit à la remise en état ou l'échange par un produit neuf ou reconditionné, soit au remboursement des produits reconnus défectueux par nous. Les frais de port et d'expédition du produit réparé ou remplacé et livré à notre client sont à notre charge, à l'exclusion des frais de main d'œuvre, déplacement et/ou de séjour engagés par nous à l'occasion des réparations opérées en dehors de la France Métropolitaine et à l'exclusion de tout versement de dommages et intérêts.

Tout retour de produit doit être préalablement décidé et accepté par nous. Aucun retour d'office sur l'initiative de notre client ne sera accepté.

Plus spécialement, la garantie des pièces détachées ne pourra jouer qu'après analyse et expertise par notre société des pièces retournées puis décision de changement de ces pièces.

En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer.

Pour que la garantie soit acquise, notre client et l'utilisateur final s'engagent à respecter les paramètres de l'équilibre de l'eau de la piscine selon les critères suivants : pH : $6,8 < \text{pH} < 7,6$; chlore libre (*) : $< 3,0 \text{ mg/L}$; brome total (*) : $< 5,0 \text{ mg/L}$; stabilisant (si utilisé) : $< 75 \text{ mg/L}$; métaux dissous totaux (fer, manganèse, cuivre, zinc...) : $< 0,1 \text{ mg/L}$

(*) : *Les nettoyeurs doivent impérativement être retirés du bassin lors d'un traitement de choc.*

Remarque : l'usage de l'eau d'un forage et/ou d'un puits est proscrit.

Limitations générales

La présente garantie ne joue pas pour les vices apparents, c'est à dire les défauts d'aspect visibles non déclarés par notre client lors de la livraison des produits.

Sont également exclus les défauts ou détériorations provoqués par une inadéquation du produit au regard des besoins de l'utilisateur final, par l'usure normale, par une négligence, par une mauvaise installation ou une utilisation non conforme aux recommandations figurant sur la notice de l'appareil, par un entretien insuffisant et/ou un accident de manipulation, par un mauvais stockage, et/ou par les études, instructions et/ou spécifications émanant de notre client.

Tous travaux de modification effectués sur les produits par notre client, par l'utilisateur final ou par un tiers mettent fin automatiquement à la garantie dans son intégralité. Il en est de même pour les cas où des pièces d'origines auraient été remplacées par des pièces qui ne sont pas vendues par nous

Notre client devra par ailleurs s'assurer de la compatibilité de nos produits avec les autres équipements du bassin auprès des différents fabricants concernés, ainsi que des règles d'installation et de mise en route à respecter pour le bon fonctionnement de l'ensemble du système.

En cas de retour du produit en notre atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'utilisateur final, à l'exception de ceux mentionnés dans le paragraphe 2 du présent article.

L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités.

La présente garantie sera enfin exclue en cas de défaut ou retard de paiement du produit concerné par notre client.

Durée

La date déterminant le point de départ de la garantie contractuelle est celle figurant sur la facture de vente du produit neuf par notre client à l'utilisateur final.

La facture est exigible et conditionne toute prise en charge sous garantie.

A défaut, notre client supportera seul l'intégralité des conséquences dommageables pour notre société, pour toute réclamation d'utilisateur final au titre de la garantie contractuelle postérieure à sa date d'expiration.

Les réparations et/ou remplacements effectués en exécution de la présente garantie n'auront en aucun cas pour effet d'en prolonger ou d'en renouveler la durée.

Dispositions particulières pour les systèmes de chauffage et de déshumidification

Sauf dispositions contraires, nous garantissons contractuellement le bon fonctionnement de nos produits neufs installés et mis en service par un installateur professionnel (hors installation via un kit rétrofit) pendant un délai de deux ans à compter de la date de la facture de vente du produit neuf par notre client à l'utilisateur final.

Il est rappelé également que l'utilisateur final est tenu de faire procéder à un entretien régulier des produits par un professionnel habilité comme indiqué dans la notice du produit.

Nous ne garantissons que les défauts de matières et de fabrication des produits reconnus par nous après examen par nos services techniques.

En tout état de cause, la présente garantie ne s'applique pas aux dysfonctionnements et/ou dégradations liés à un facteur qui nous est étranger (mauvaise alimentation électrique, réglage du by-Bass, mauvaise distribution d'air, mauvaise isolation du bâtiment, ponts thermiques, mauvais hivernage, etc....).

L'échangeur des produits pompes à chaleur est quant à lui garanti 5 ans contre la corrosion.



Toutes les demandes de prise en garantie doivent être adressées à votre détaillant. Nous vous recommandons de garder précieusement votre facture d'achat pour toute assistance sur votre produit.

5. Enregistrement en ligne

Enregistrez votre produit sur notre site Internet :

- soyez les premiers à être informés des nouveautés Zodiac et de nos promotions,
- aidez nous à améliorer sans cesse la qualité de nos produits.

Australia – New Zealand	www.zodiac.com.au
South Africa	www.zodiac.co.za
Europe and rest of the world	www.zodiac-poolcare.com

6. Déclaration de conformité

Z.P.C.E. déclare que les produits ou gammes ci-dessous :

Pompes à chaleur de piscines : Elysée² 6M-8M-11M-13M-15M

sont conformes aux dispositions :

- ➔ de la directive **COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE 2004/108/CE.**
- ➔ de la directive **BASSE TENSION 2006/95/CE.**



7. Recommandations complémentaires

liées à la directive des équipements sous pression (PED-97/23/CE)

7.1 Installation et maintenance

- avant toutes interventions sur l'appareil, installation, mise en service, utilisation, maintenance, le personnel en charge de ces opérations devra connaître toutes les instructions et recommandations qui figurent dans la notice d'installation de l'appareil ainsi que les éléments du dossier technique du projet.
- le personnel chargé de la réception de l'appareil, devra faire un contrôle visuel pour mettre en évidence tout dommage qu'aurait pu subir l'appareil pendant le transport : circuit frigorifique, armoire électrique, châssis et carrosserie.
- il est interdit d'installer l'appareil à proximité :
 - d'une source de chaleur,
 - de matériaux combustibles,
 - d'une bouche de reprise d'air d'un bâtiment adjacent.
- pour certains appareils, il est impératif d'utiliser l'accessoire grille de protection si l'installation est située dans un lieu où l'accès n'est pas réglementé.
- l'appareil doit être installé, mis en route, entretenu, dépanné par du personnel qualifié, conformément aux exigences des directives, des lois, des réglementations en vigueur et suivant les règles de l'art de la profession.
- pendant les phases d'installation, de dépannage, de maintenance, il est interdit d'utiliser les tuyauteries comme marche pied : sous la contrainte, la tuyauterie pourrait se rompre et le fluide frigorigène pourrait entraîner de graves brûlures.
- pendant la phase d'entretien de l'appareil, la composition et l'état du fluide caloporteur seront contrôlés, ainsi que l'absence de trace de fluide frigorigène.
- pendant le contrôle annuel d'étanchéité de l'appareil, conformément aux lois en vigueur, vérifier que les pressostats haute et basse pression sont raccordés correctement sur le circuit frigorifique et qu'ils coupent le circuit électrique en cas de déclenchement.
- pendant la phase de maintenance, s'assurer qu'il n'y a pas de traces de corrosion ou de taches d'huile autour des composants frigorifiques.
- avant toutes interventions sur le circuit frigorifique, il est impératif d'arrêter l'appareil et d'attendre quelques minutes avant la pose de capteurs de température ou de pressions, certains équipements comme le compresseur et les tuyauteries peuvent atteindre des températures supérieures à 100°C et des pressions élevées pouvant entraîner de graves brûlures.

7.2 Dépannage

- toute intervention sur le circuit frigorifique devra se faire suivant les règles de l'art et de sécurité en vigueur dans la profession : récupération du fluide frigorigène, brasage sous azote, etc...
- toute intervention de brasage devra être réalisée par des braseurs qualifiés
- pour les appareils chargés avec du R410A, voir les instructions spécifiques dans la notice d'installation.
- cet appareil possède des équipements sous pression, dont certains peuvent être fabriqués par ZPCE, cas des tuyauteries. N'utiliser que des pièces d'origine figurant sur la liste des pièces détachées pour le remplacement d'un composant frigorifique défectueux.
- le remplacement de tuyauteries ne pourra être réalisé qu'avec du tube cuivre conforme à la norme NF EN 12735-1.
- détection de fuites, cas de test sous pression :
 - ne jamais utiliser d'oxygène ou d'air sec, risques d'incendie ou d'explosion,
 - utiliser de l'azote déshydraté ou un mélange d'azote et de réfrigérant indiqué sur la plaque signalétique,
 - la pression du test coté basse et haute pression ne doit pas dépasser 42 bars.
- pour les tuyauteries du circuit haute pression réalisées avec du tube cuivre d'un diamètre = ou > à 1"5/8, un certificat §2.1 suivant la norme NF EN 10204 sera à demander au fournisseur et à conserver dans le dossier technique de l'installation.
- tout remplacement par une pièce autre que celle d'origine, toutes modifications du circuit frigorifique, tout remplacement du fluide frigorigène par un fluide différent que celui indiqué sur la plaque signalétique, toute utilisation de l'appareil en dehors des limites d'applications figurant dans la documentation, entraîneraient l'annulation du marquage CE conformité à la PED qui deviendrait sous la responsabilité de la personne ayant procédé à ces modifications.
- les informations techniques relatives aux exigences de sécurité des différentes directives appliquées, sont indiquées sur la plaque signalétique, **toutes ces informations doivent être enregistrées sur la notice d'installation de l'appareil qui doit figurer dans le dossier technique de l'installation** :
 - modèle – code – numéro de série,
 - TS maximum et minimum,
 - PS,
 - année de fabrication,
 - marquage CE,
 - adresse du fabricant,
 - fluide frigorigène et poids,
 - paramètres électriques,
 - performances thermodynamique et acoustique

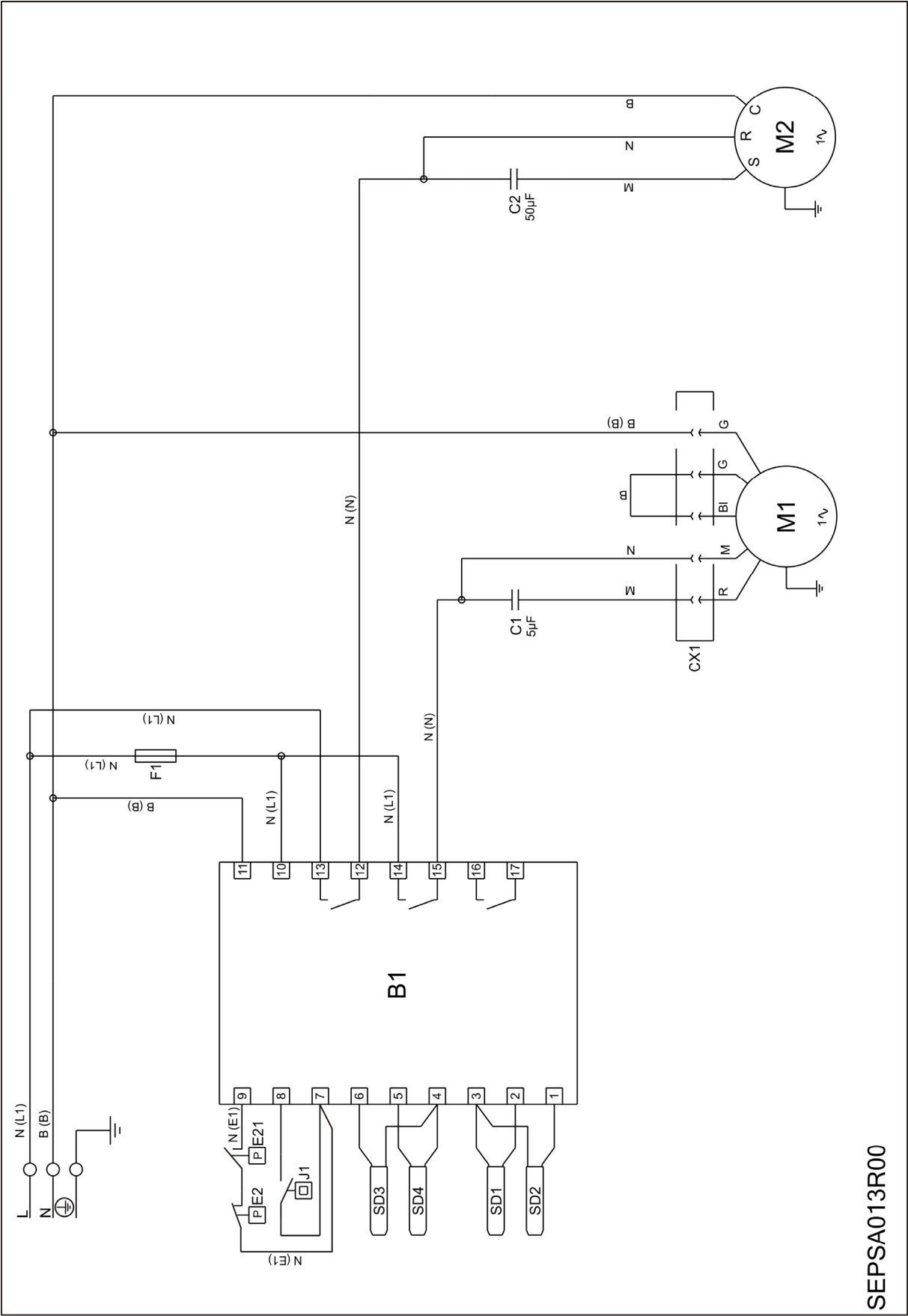
europa²

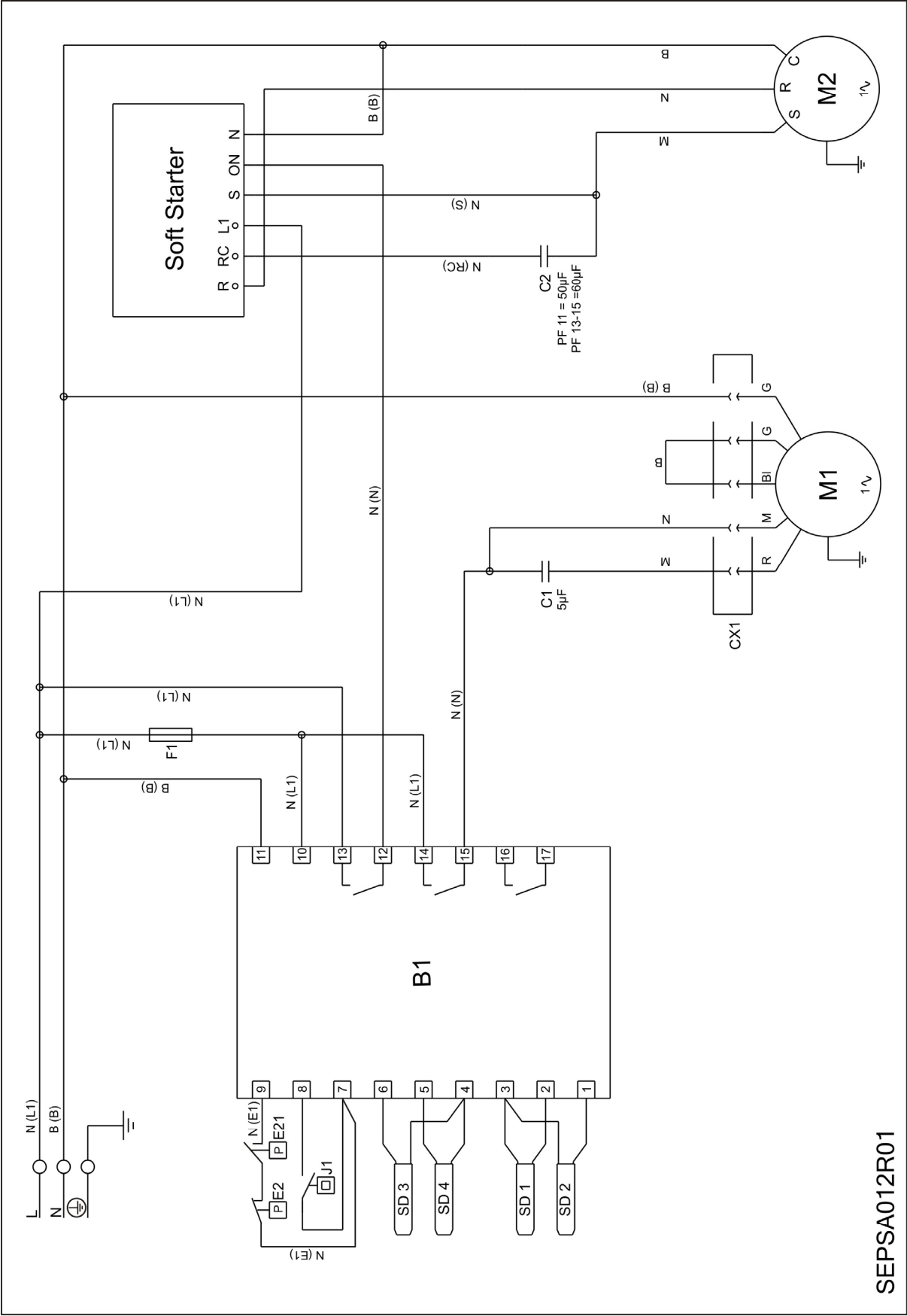
Par souci d'amélioration constante, nos produits peuvent être modifiés sans préavis.

Version du 12/2010

Schéma électrique

Elysée² 6M-8M



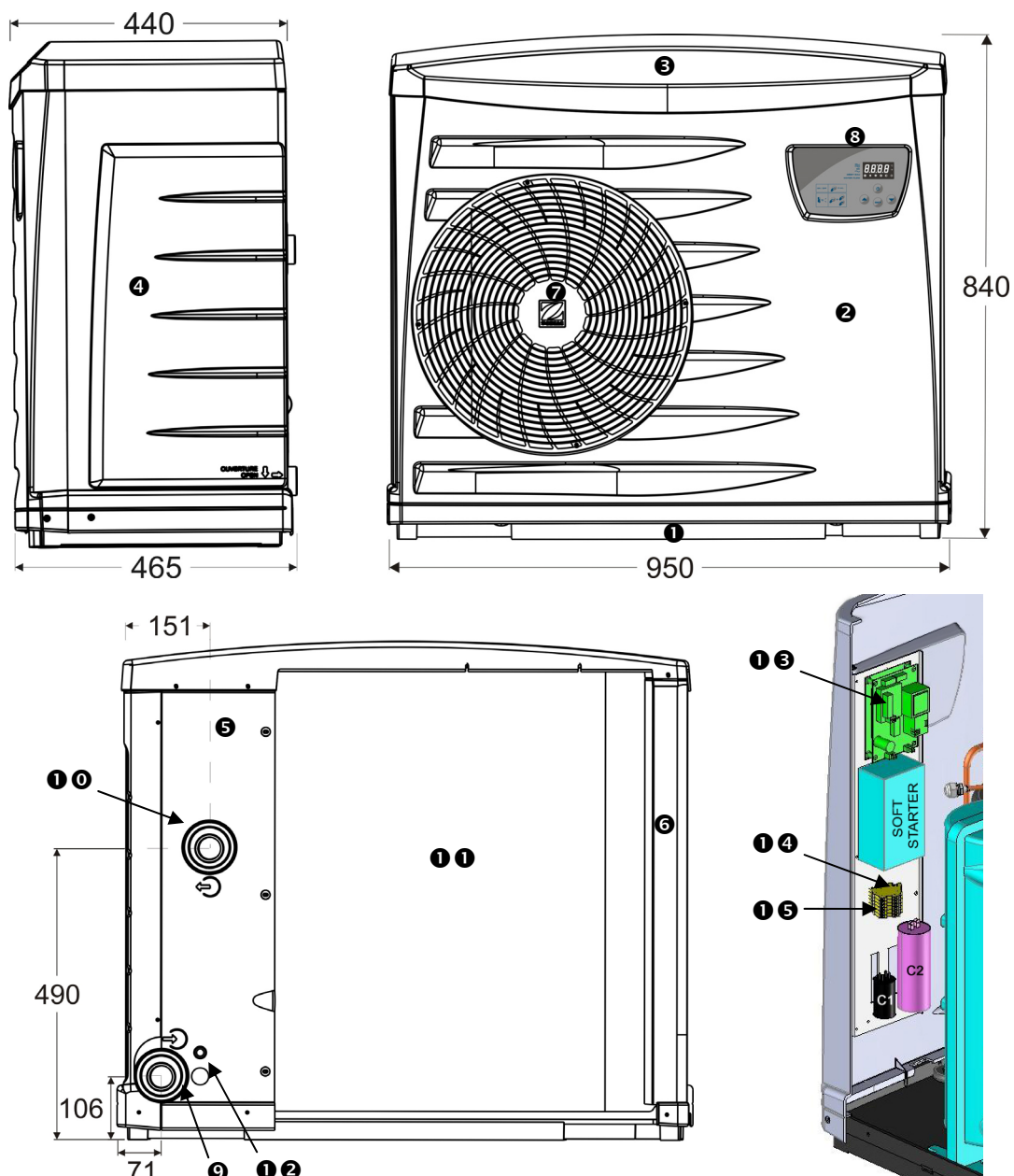


SEPSA012R01

	Français
L-N	Alimentation protégée 230V-1N-50Hz
	Terre
E2	Pressostat haute pression
E21	Pressostat basse pression
J1	Contrôleur de débit
SD1	sonde de régulation NTC
SD2	sonde antigel NTC
SD3	sonde de dégivrage NTC
SD4	Sonde réglage débit eau NTC
B1	carte électronique de régulation
16-17	Commande pompe
F1	Fusible 3,15A T 250V 5/20
C1	condensateur ventilateur
C2	condensateur compresseur
CX1	Connecteur ventilateur
M1	Ventilateur
M2	Compresseur
Soft starter	Démarrateur progressif
N	noir
B	bleu
M	marron
G	gris
Bl	blanc
R	rose

Dimensions et description

Elyséa ²	Poids
6M	51
8M	52
11M	63
13M	68
15M	81



	Français
❶	Base
❷	Façade
❸	Capot
❹	Porte technique
❺	Panneau arrière
❻	Montant
❼	Grille
❽	Régulateur
❾	Entrée d'eau de piscine Ø1" ½
❿	Sortie d'eau de piscine Ø1" ½
⓫	Évaporateur
⓬	Presse-étoupe
⓭	Carte électronique de régulation B1
⓮	Fusible F1
⓯	Bornier d'alimentation

Piscines Par Passion

Passion For Pools

Passie Voor Zwembaden

Piscine Per Passione

Schwimmbecken Aus Leidenschaft

Piscinas Por Pasión



www.magiline.com

Piscines MAGILINE - 7 rue du Général Sarraill - 10 000 TROYES FRANCE - SAS au capital de 1 103 800 €
RCS Troyes 439 450 933 - NAF 364Z - TVA FR 094 39 45 09 33

La fabrication de nos matériels est évolutive. Leur représentation visuelle dans ce catalogue est indicative et sans portée contractuelle. Nos partenaires sont des sociétés juridiquement indépendantes, qui exercent en leur nom et pour leur compte. Toute reproduction ou représentation, même partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent catalogue, est illicite et constitue une contrefaçon. 02/2010

The design, production and type of equipment and accessories changes constantly. The images of them in this catalogue are for guidance and are not binding «Our partners are legally independent companies that act in their own name and on their own account» The design, production and type of equipment and accessories changes constantly. The images of them in this catalogue are for guidance and are not binding. 09/2009

De vervaardiging van onze materialen is aan ontwikkelingen onderhevig. Hun afbeeldingen in deze catalogus zijn slechts een indicatie en hebben geen contractuele waarde. Onze partners zijn juridisch onafhankelijke bedrijven, die in hun eigen naam en voor hun eigen rekening hun beroep uitoefenen. Ledere reproductie of weergave van de in deze catalogus gepubliceerde pagina's, zelfs gedeeltelijk, is verboden en vormt een vervalsing. 09/2009

La fabbricazione dei nostri materiali è evolutiva. La loro rappresentazione visiva in questo catalogo è indicativa e senza portata contrattuale. I nostri partner sono società giuridicamente indipendenti, operanti in loro nome e per loro conto. Qualsiasi riproduzione o rappresentazione, seppure parziale, mediante qualsiasi procedimento, delle pagine pubblicate nel presente catalogo, è illecita e costituisce una contraffazione. 09/2009

Die Herstellung unserer Materialien ist Änderungen unterworfen. Die Abbildungen in diesem Katalog sind unverbindlich. Unsere Partner sind Gesellschaften mit eigener juristischer Person. Sie arbeiten auf eigenen Namen und eigene Rechnung. Jedwede auszugsweise oder vollständige Vervielfältigung oder Darstellung von Katalogseiten ist nicht erlaubt und stellt eine Rechtsverletzung dar. 09/2009

La fabricación de nuestros materiales y accesorios siempre está sujeta a cambios. La representación visual de estos en este catálogo es orientativa y no contractual. Nuestros colaboradores son empresas legalmente independientes, que actúan en su nombre y por su propia cuenta. Cualquier reproducción o comunicación, total o parcial, por cualquier medio o procedimiento, de las páginas publicadas en el presente catálogo, es ilícita y constituye una falsificación. 09/2009